

EXPEDITION

WATERLOT DARRAS REGULA GENON BIENAIMÉ VANVEUREN

Société Civile Professionnelle d'Huissiers de Justice associés

Marie BICHET Huissier de Justice

36 rue de l'Hôpital Militaire 59044 LILLE CEDEX

☎ 03.20.12.84.30 - ☎ 03 20.54.05.14

✉ etude@huissiers-lille.com🌐 www.huissiers-lille.com

PROCÈS VERBAL DE CONSTAT ET DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE DIX SEPT
LE DIX HUIT JUILLET**



À LA REQUÊTE DE

*La SELURL DEPREUX, es qualité de Liquidateur de la . au capital de
1000,00 euros, prise en la personne de ses représentants légaux domicilié
immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le n°
532 329 184 et dont le siège et situé*

Ayant pour avocat Maître Francis DEFFRENNES, Avocat au Barreau de LILLE, Cabinet THÉMÈS, 3 rue Bayard à LILLE.

Faisant suite à une ordonnance sur requête rendue par le Juge commissaire près le Tribunal de Grande Instance de LILLE en date du 22 mai 2017

Je, Jérémie BIENAIMÉ, Huissier de justice, Membre associé de la Société Civile Professionnelle Gilles WATERLOT, Pascal DARRAS, Marc REGULA, Émilie GENON, Jérémie BIENAIME, Julien VANVEUREN et Marie BICHET, Huissier de Justice salarié, dont le siège est à LILLE, 36 rue de l'Hôpital Militaire, soussigné,

Certifie m'être transporté ce jour à **TOURCOING, 4-6 rue de Roncq** à l'effet de à l'effet de procéder à la description des lots 1 et 2 de l'ensemble immobilier qui se dresse sur la parcelle cadastrée EN n° 673.

Là où étant, accompagné du Cabinet AXIMO, chargé de procéder aux mesures légales et en présence de Ludovic CHUDY et Christian DANGLETERRE, témoins requis à l'effet de m'assister, conformément aux dispositions de l'article L.142-1 du Code des procédures civiles d'exécution et Monsieur Alain SMAGGHE, serrurier.

Les opérations ont nécessité le remplacement du canon.

J'ai procédé à la description des biens comme suit :

Les lots à décrire sont situés dans une résidence au 4-6 rue de Roncq à TOURCOING, dressée en maçonnerie de briques avec couverture tuiles, double mitoyenneté sur rue.

TOURCOING 4-6 rue de Roncq

Les lots 1 et 2 communiquent entre eux.

Le lot 2 n'est accessible que par une traversée du lot n°1.

Lot n°1 – un local commercial en rez de chaussée

Rez-de-Chaussée

Local professionnel

Accès direct sur rue au niveau du numéro 6.

Il existe un accès prévue pour les personnes à mobilité réduite.



Porte d'accès vitrée ave système de fermeture à plusieurs points.
Deux vitrines.

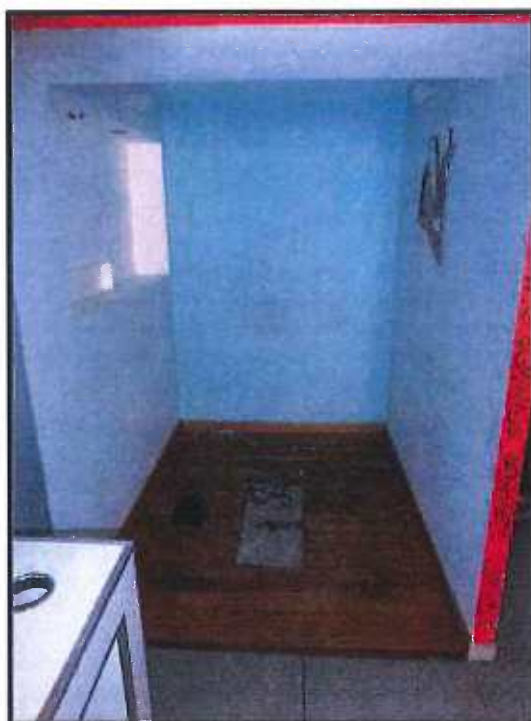
↳ Sol dallage.

↳ Murs et plafond peints. Spots intégrés.

Présence d'un climatiseur réversible.



Petit local annexe



- ↪ Sol parquet.
- ↪ Murs et plafond peints.

Couloir

Accès ouvert depuis le local principal.



- ↪ Sol dallage.
- ↪ Murs et plafond peints. Peinture défraîchie.

Ce couloir dessert :

Une réserve

Il s'agit d'une pièce aveugle.



- ↪ Sol carrelage ancien.
- ↪ Murs et plafond peints.

Un wc

Il s'agit d'une pièce aveugle.



↳ Sol carrelage.

↳ Murs et plafond peints.

Présence d'un wc suspendu avec lunette, abattant et chasse d'eau.

Un placard technique avec un cumulus.



Lot 2 – Un appartement

Accès par une porte depuis le couloir précédent, qui s'ouvre sur une pièce principale.

Pièce principale



- ↳ Sol sur deux niveaux avec parquet en mauvais état.
- ↳ Murs et plafond peints, spots intégrés.

Cette pièce est éclairée par un puits de lumière de type skydome.

Présence d'un radiateur électrique de type radiant.



Depuis cette pièce on accède à un wc.

Wc séparés

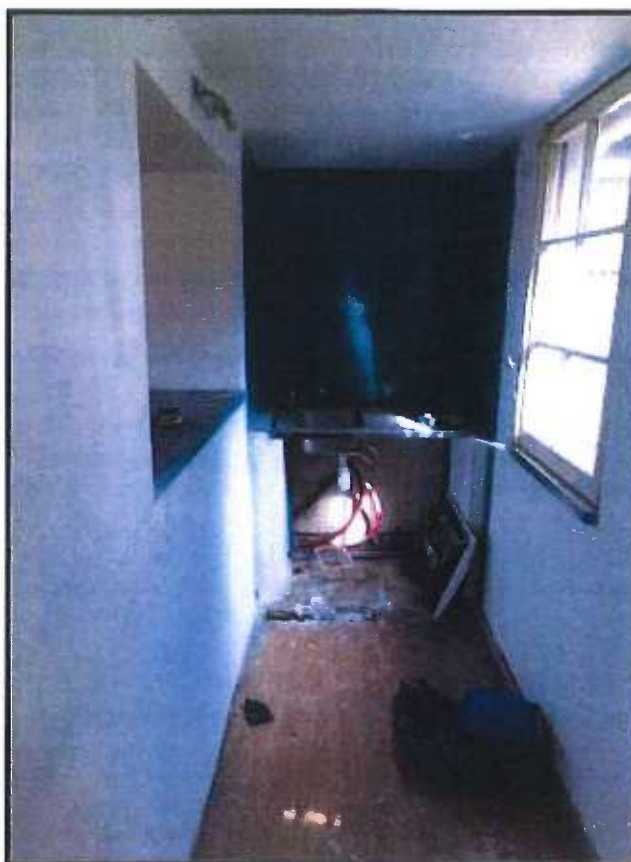


- ↳ Sol carrelage ancien.
- ↳ Murs et plafond peints.

Présence d'un wc suspendu avec lunette, abattant, chasse d'eau/
Un placard technique avec cumulus à l'intérieur.

Cuisine

Présence d'un passe-plat sur la pièce principale.



- ↳ Sol parquet en mauvais état.
- ↳ Murs peints et carrelés.
- ↳ Plafond peint.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre en simple vitrage s'ouvrant sur une petite cour arrière. L'une des vitres est fendue.

Cour arrière

Accessible depuis la pièce principale par une porte pleine.
Ensemble non entretenu.

Salle de douche

Accessible depuis la pièce principale.



- ↳ Sol à l'état brut.
- ↳ Murs et plafond peints.

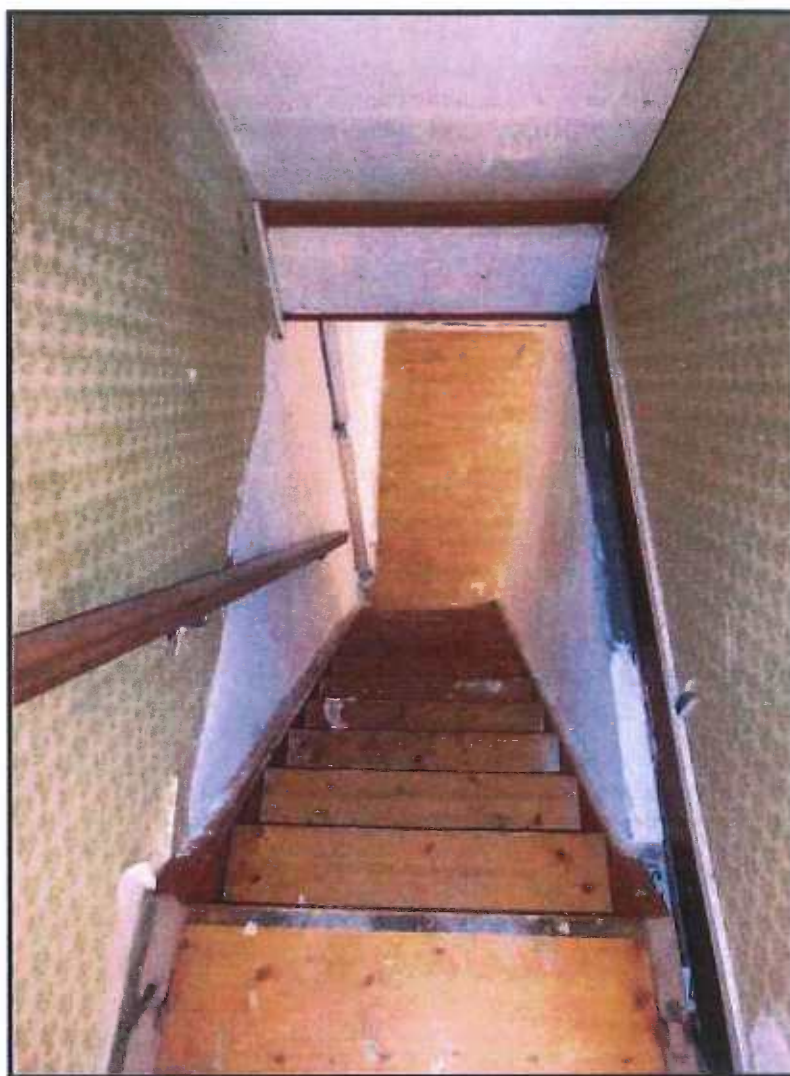
Équipements :

- Un lavabo monté sur meuble artisanal.
- Un sèche serviettes électrique.
- Une douche avec murs carrelés.

Accès au niveau supérieur par un escalier bois avec rambarde.

Montée d'escalier avec murs recouverts de tapisserie ancienne avec déchirures ,
plafond à l'état brut.

L'escalier prend effet au niveau de la pièce principale.



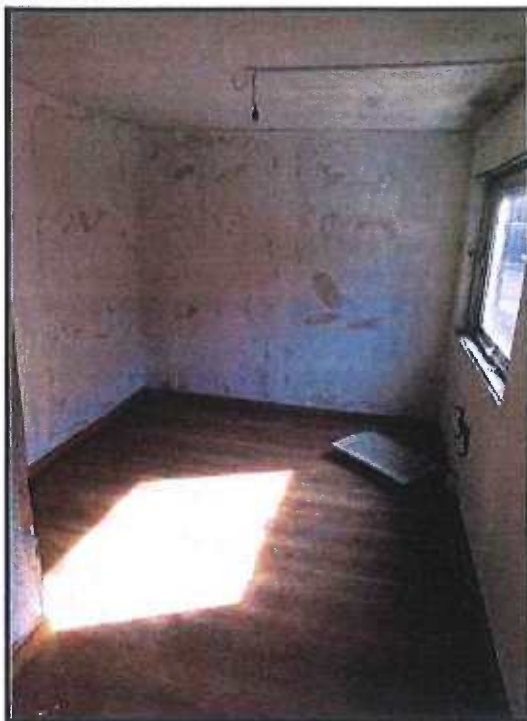
1^{ER} ETAGE**Chambre 1**

- ↪ Sol parquet.
- ↪ Murs sans revêtement.
- ↪ Plafond peint.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre basculante en simple vitrage.

Chambre 2

Accessible depuis la chambre n°1.



↳ Sol, murs et plafond identiques à la chambre précédente.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre en simple vitrage, basculante, avec châssis rongé par l'humidité.

Présence d'un aménagement de tablettes.

REMARQUE :

Concernant ce lot, sur l'acte de vente notarié, il est précisé que ce dernier bénéficie d'une zone sous-sol à savoir une cave.

Cette dernière est introuvable et sans accès tant depuis le lot 1 que depuis le lot 2, lors de mes opérations.

~~~~~



**Occupation :**

↳ Les lots 1 et 2 sont libres d'occupation.


Syndic de copropriété non identifié lors de mes opérations.

### DIAGNOSTICS – MESURES LEGALES

Le rapport a été dressé ce jour par le Cabinet AXIMO

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit, étant précisé que les constatations ci-dessus reprises sont des constatations visuelles ou résultent de déclarations verbales qui m'ont été faites lors de mon intervention, et qu'il convient de se référer au cahier des conditions de vente qui sera ultérieurement dressé, pour connaître les droits ou contraintes attachés à l'immeuble.

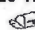
**COÛT : QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF EUROS ET VINGT DEUX CENTIMES TTC**

|                                  |        |                                                                                                                  |
|----------------------------------|--------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DROITS FIXES (A.444-3)           | 220,94 | <b>Jérémie BIENAIME</b><br> |
| MAJORATION DUREE                 | 75,00  |                                                                                                                  |
| FRAIS DE DÉPLACEMENT (A. 444-48) | 7,67   |                                                                                                                  |
| TOTAL HT                         | 303,61 |                                                                                                                  |
| TVA 20,00 %                      | 60,72  |                                                                                                                  |
| TAXE FORFAITAIRE                 | 14,89  |                                                                                                                  |
| TOTAL                            | 379,22 |                                                                                                                  |
| DILLIGENCES (Art.L444-1) HT      | 100,00 |                                                                                                                  |
| TVA 20 %                         | 20,00  |                                                                                                                  |
| TOTAL TTC                        | 499,22 |                                                                                                                  |

Acte compris dans l'état mensuel déposé au bureau de l'enregistrement compétent

36 rue de l'Hôpital Militaire – 59044 LILLE CEDEX

Tél : 03 20 12 84 30 - télécopie : 03 20 54 05 14

 [etude@huissiers-lille.com](mailto:etude@huissiers-lille.com)